

TROBADA ET REGENERATION 2016

Charte complémentaire à la demande individuelle d'autorisation de circulation en véhicule

En référence aux arrêtés préfectoraux portant réglementation de l'organisation de la Trobada et de la régénération de la flamme dans le massif du Canigó (article 1^{er} - b), « sont autorisés à circuler par dérogation : les véhicules munis d'un laissez-passer, délivré par l'autorité préfectorale, pour assurer le transport des équipements et de la nourriture des comités organisateurs des villages ».

**Le Canigó est une montagne remarquable, fragile et riche d'une nature exceptionnelle.
Respectons-là ensemble durablement !**

Je soussigné(e) :

Nom : _____ Prénom : _____

En charge de l'acheminement du matériel pour l'association ou le comité de village :

Nom : _____

Commune : _____

Immatriculation du véhicule autorisé : _____

M'engage à respecter l'arrêté préfectoral portant réglementation de l'organisation de la Trobada et de la régénération de la flamme dans le massif du Canigó et m'engage à participer à la Trobada et/ou la Régénération selon la charte de respect du site et de bonnes pratiques et les recommandations établies par le Syndicat Mixte Canigó Grand Site, El Casal del Conflent et l'Omnium cultural de Barcelona, mentionnées ci-dessous :

Je m'engage à :

- détenir le laissez-passer délivré par la Sous-Préfecture de Prades, nécessaire pour emprunter la piste du Llech en véhicule, durant les week-ends de la Trobada et de la Régénération,
- apposer ce laissez-passer sur le pare-brise du véhicule autorisé durant toute la durée de la manifestation, ainsi que la présente charte signée,
- transporter uniquement du matériel, de la nourriture et des bagages dans le véhicule,
- ne pas transporter de matériel de sonorisation et de groupe électrogène,
- optimiser le transport de matériel de plusieurs associations / comités par véhicule autorisé,
- respecter les horaires de circulation et la vitesse autorisée,
- respecter les autres usagers (trobadistes à pied, à cheval, à vélo),
- respecter les consignes de circulation spécifiques pour le dépôt du matériel aux Cortalets,
- être à l'écoute des recommandations et consignes des membres du collectif d'organisation (tenue reconnaissable),
- respecter le stationnement matérialisé,
- redescendre les déchets en piémont,
- être responsable, respectueux et bienveillant !

Merci pour le Canigó !

Date :

Signature :

